



Paris, le 18 septembre 2017

JOURNEE DE MOBILISATION DES RETRAITE-E-S CADRES ET ENCADARANTS DE LA POSTE CONTRE L'AUGMENTATION DE LA CSG

A l'appel des 9 organisations syndicales, une journée de mobilisation a été décrétée, le jeudi 28 septembre 2017, contre l'augmentation de la C S G. C'est ainsi qu'en l'augmentant de 1,7 point, la faisant passer de 6,6 % à 8,3% sans compensation, le gouvernement porte une grande atteinte au pouvoir d'achat d'une grande partie des retraité-e-s. Seront également doublement victimes, ceux et celles qui devront payer, en plus, la taxe d'habitation, que les municipalités seront tentées de revoir à la hausse, en raison de la diminution des dotations d'office en 2018 !

Ces mesures s'ajoutent à une liste déjà longue d'attaques, avec prélèvement de 0,3% sur la contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie (CASA), la suppression de la ½ part fiscale pour les veufs ou les veuves, la fiscalisation de la majoration familiale et le blocage des pensions depuis 4 ans. Et, maintenant l'annonce de la réduction de 5€ par mois de l'APL qui visera également les retraités locataires.

Et ce n'est pas l'annonce d'une revalorisation des pensions du régime général et alignés de 0,8 % au 1^{er} octobre qui pourra les reconforter, car elle ne représente en aucune manière une quelconque augmentation. Elle n'est qu'un rattrapage de l'inflation des 12 derniers mois !

Aussi, après avoir quelque peu revu sa copie, le gouvernement demande « aux retraité-e-s-élus » de fournir « des efforts » à l'adresse des jeunes générations comme s'ils n'avaient jamais fait preuve de solidarité, par le biais d'associations ou d'aides directes envers leur enfants et petits enfants.

Non, ils n'ont pas attendu le Président MACRON pour montrer leur dévouement et leur altruisme !

En contrepartie, aucune aide ne leur sera donnée quand ils devront financer eux-mêmes leur hébergement en maison de retraite ou en EHPAD, alors que les frais dépassent très souvent 2000 €.

Les personnes retraitées n'ont pas besoin d'explications et de pédagogie. Ils ont besoin de justice sociale. Pourquoi pénaliser à nouveau les retraité-e-s alors que d'autres, les vrais nantis, vont bénéficier de la baisse de l'impôt sur la fortune (I S F) en ne prenant plus en compte ni actions, ni obligations, qui représentent 90% de leur patrimoine ! Ajoutons à cela la baisse de l'impôt sur les sociétés à 28% et le cadeau aux rentiers en plafonnant l'imposition sur les revenus du capital à 30% ! Pas sûr que tout cela contribue à l'essor de notre économie !

Voilà de bonnes raisons pour se mobiliser et surtout pour éviter une dégradation importante de notre pouvoir d'achat, pour obtenir une évolution de nos pensions et une amélioration importante de la prise en charge de la perte d'autonomie.

MONTRONS QUE NOUS REFUSONS LA BAISSÉ DES PENSIONS EN DISANT NON A L'AUGMENTATION DE LA C S G ET DEMANDONS LA REVALORISATION DE NOS RETRAITES. UN SEUL MOT D'ORDRE MOBILISEZ-VOUS LE 28 SEPTEMBRE, FAITES ECHOUER CE PROJET INADMISSIBLE POUR NOUS RETRAITE-E-S !

Pour participer à cette mobilisation du 28 septembre 2017, prendre contact avec vos unions départementales ou régionales CFE CGC.